

L'Éducation dans la deuxième génération mariste : 1854-1880

Bernard Thomasset sm

RAPPEL HISTORIQUE : SOUS LE GENERALAT DE COLIN, JUSQU'EN 1854 (cf Coste, *Cours d'histoire de la SM*, Rome, 1965)

- 1816, réunion au grand séminaire de Lyon : ministère de l'éducation probablement envisagé (doc 705).
- 1822 (25 janvier), lettre à Pie V : éducation mentionnée de manière très large (doc 69.3).
- 1829 : Mgr Devie impose au P. Colin de prendre le supérieurat du **petit séminaire de Belley**, confié à la Société en 1831. Expérience reconnue par le P. Colin extrêmement utile pour la Société qui, dès l'origine, avait pour but l'éducation de la jeunesse (doc 698). Histoire de Belley : cf. cours Hist. SM, 9ème conférence.
- 1833-1834 : les documents présentés à Rome placent explicitement l'éducation parmi les ministères maristes (doc 294.9, 299.1).
- 1834 (Toussaint) : Chanut, mariste du groupe de Lyon, venant à Belley pour enseigner la théologie aux 1ers aspirants non prêtres, amène avec lui deux enfants pour suivre des classes de latin : début d'un **petit pensionnat** ouvert à la ville : → 40 élèves (doc 747.6), P. Mayet directeur en 38-39. Fermé en 1840 pour faire place aux postulants.
- 1836 (29 avril) : le bref *Omnium Gentium* mentionne l'éducation parmi les buts de la Société (doc 384.2) → ministère des collèges consacré 2^{ème} ministère mariste (AT 2, p.16).
- Belley continue (avec éclipse en 36-37 et 37-38) : SM peu nombreuse, pas de développement. Toutes ces années, il y a eu entre 12 et 14 maristes au petit séminaire + quelques prêtres diocésains.

Les fondations

Si on met à part le petit pensionnat de Belley, œuvre éphémère, la première maison d'éducation ouverte par le P. Colin fut le collège de Valbenoîte en 1845.

	Etablissement privé	Collège communal	Collège libre (loi Falloux)
1845	Valbenoîte , collège. P. Delaunay supérieur. Personnel très jeune. Jusqu'à 90 élèves.		
1847		Langogne , collège. Recrutement campagnard. De 95 à 135 élèves. 1855 : retrait pour le clergé diocésain.	
1849	La Seyne , pensionnat. Suite à un préceptorat depuis 1845. D'une classe à 140 élèves en 1854, surtout fils d'officiers de marine. 51 à 55 : Eymard directeur		
1850		Transfert de Valbenoîte à St Chamond , collège. De 60 à 125 élèves en 1854. 1876 : transfert dans le nouveau bâtiment.	

1853		Brioude , collège. 70 élèves. Abandonné en 1856 suite à un changement de supérieur non accepté par le maire.	Montluçon , collège. 50 élèves.
------	--	---	---

En 1854, 5 collèges avaient été fondés : Brioude, Langogne, Montluçon, St Chamond, La Seyne. 79 maristes y étaient affectés.

Caractéristiques de ces écoles

Le personnel :

Toujours une forte communauté mariste (Brioude : 14 pères pour 70 élèves, Montluçon : 10 pour 50, St Chamond : 18 pour 125, Langogne : 15 pour 135, La Seyne : 16 pour 140. Moyenne : 1 père pour 6-7 élèves). Le nombre de profs laïcs devait être restreint.

Instruction

Tous collèges classiques : français, latin, grec, maths, physique, sciences naturelles, arts d'agrément, langues vivantes ? – En 1850, Colin établit des règles pour le gymnase + séances académiques et pièces de théâtre. Bons résultats.

Education humaine

La SM doit beaucoup aux dons d'éducateur du P. Colin qui a marqué profondément de sa personnalité le collège-séminaire de Belley qui fut par la suite le prototype des autres collèges maristes. Intuitions pédagogiques de Colin, manières de faire avec les enfants, conseils aux maîtres : cf. Jeantin, t.4, p.241-276 (résumé des meilleures pages de Mayet sur l'éducation).

Un style d'éducation assez caractéristique :

- Existence d'une communauté éducative toute entière tendue vers son travail avec conscience de l'importance surnaturelle de ce dernier.
- Profonde unité entre pères recommandée et réalisée grâce au souci de chacun de ne pas faire son œuvre propre, mais d'aller dans le sens tracé par le supérieur. Insistance pour que chacun s'occupe à fond de son emploi sans interférer avec celui des autres et sans prétendre non plus à une autonomie complète dans le cadre de ses attributions.
- A l'égard des enfants :
 - . Autorité indiscutée sans laquelle rien n'est possible
 - . Etre large, ne pas exiger plus qu'on ne peut raisonnablement attendre d'eux, mais tenter d'obtenir de chacun ce qu'il peut donner. Pédagogie essentiellement personnelle, visant le bien de l'enfant et cherchant pour cela à connaître son caractère et à atteindre son cœur que l'on gagne par la confiance, le respect, la loyauté, le pardon.
 - Refus du système alors courant des censeurs et surveillants pris parmi les élèves, absence de pratiques et réglementations trop minutieuses, punitions plu-tôt rares et médicinales à l'exclusion de tout châtement corporel, souci d'éviter au maximum les renvois sauf cas d'insubordination, attention apportée en communauté à ne pas médire des élèves, développement d'un esprit de famille entre élèves et maîtres.
- Avec les parents : souci de conserver le plus possible de bonnes relations, même en cas d'exclusion, évitement de tout prosélytisme indiscret (principe de l'apostolat caché). Pas de réunions de parents ni d'organisme les associant à l'administration ou à la gestion cde l'établissement.
- Avec la promesse faite par les anciens de Valbenoîte de se retrouver pour fêter l'anniversaire du miracle du 10 juillet, germe des réunions d'anciens.

Formation chrétienne

- Dépendait en grande partie du directeur spirituel nommé de suite, mais tous les professeurs invités à se soucier du bien spirituel des élèves, à prier pour eux et à les orienter au besoin vers le directeur.

- On veillait à les orienter vers une piété large et ouverte, avec un minimum de pratiques et une insistance sur la confession fréquente.
- Grande place donnée à la dévotion mariale, élément essentiel de la pédagogie mariste et grâce auquel se réalisait au mieux l'union entre maîtres et élèves, conscients de vivre ensemble sous le regard d'une même mère et supérieure : cérémonies de consécration à Marie avec sa reconnaissance publique comme supérieur de la maison, installation triomphales de statues de la Vierge concrétisant le sentiment de la présence de Marie, organisation de congés en l'honneur des fêtes de la Vierge, organisation de congrégations mariales groupant un grand nombre d'élèves et permettant une formation religieuse plus profonde (cf. Jeantin, t.2, p.47-49).

PUIS SOUS LE GENERALAT DE FAVRE, DE 1854 A 1884 (*Lettres du père Favre*, vol.3)

Ont été fondés ou pris en responsabilité les établissements suivants :

- 1853 : **Digne**, petit séminaire (quitté en 1869)
- 1855 : **Arles** (laissé en 1859)
- 1856 : **Riom**, Ste Marie
- 1859 : **Bar-le-Duc**, St Augustin (laissé en 1869)
- 1861 : **Dundalk** (Irlande)
- 1864 : **Toulon**, Externat St Joseph
Louisiane, Jefferson College
- 1867 : **Dublin**, Catholic University School (Irlande)
- 1869 : **Senlis**, St Vincent
- 1879 : **Aubenas**, petit séminaire (laissé en 1895)
St Briec, école apostolique
- 1885 : **Limoges**, St Martial (laissé en 1903)

Dans la même période, propositions refusées :

- De 1854 à 1859 : 17 collèges, 1 petit séminaire, 1 institution de sourds muets.
- De 1860 à 1869 : 22 collèges dont 3 à l'étranger, 5 pts séminaires, 1 aumônerie de collège agricole.
- De 1870 à 1879 : 30 collèges dont 5 à l'étranger, 3 écoles, 5 pts séminaires, 2 aumôneries de collèges non maristes.
- De 1880 à 1884 : 4 collèges à l'étranger, 1 école.

En 1884, on comptait 10 collèges : Aubenas, Riom, St Chamond, La Seyne, Toulon, Montluçon, Senlis, Dundalk (Irl), CUS Dublkin (Irl), Jefferson (Amér). 142 pères et 14 frères y étaient affectés.

LES DOCUMENTS MARISTES SUR L'EDUCATION QUI ONT MARQUE TOUTE CETTE PERIODE

- *Avis aux maîtres*, 1829, par **Jean-Claude Colin**
- *Avis à un professeur*, 1838, par **Jean-Marie Millot sm**. On ne connaît l'existence de ce recueil (dont on n'a pas d'exemplaire aux archives maristes) que par le père Monfat qui en cite de longs extraits dans son ouvrage édité en 1875 mentionné ci-dessous. A l'automne 1838, le père Millot qui venait de faire profession dans la Société et n'était pas encore prêtre, prenait le poste de préfet au petit séminaire de Belley.¹
- *Constitutions de 1860*, Article 1^{er}, deux paragraphes.
- *Règlement d'un collège mariste*, 1868. Ce règlement édité en 1865 est ici accompagné d'explications à l'intention des préfets et éducateurs des collèges.
- *Constitutions de 1872*, Article *De puerorum educatione in collegiis*, quinze paragraphes.

¹ Il est évidemment regrettable qu'on n'ait pas de copie de cet *Avis à un professeur* de Millot écrit à Belley à quelque dix ans de la prise en charge du petit séminaire. Cet ouvrage a certainement été écrit sous l'inspiration et avec relecture du père Colin qui, on le sait par ailleurs, avait une affection particulière pour ce confrère.

- Commentaire sur ces n° des Constitutions de 1872 par le **P. Jean-Claude Raffin sm** (*Commentarium De puerorum educatione*). Ce commentaire ne couvre que les 10 premiers paragraphes et se présente en trois cahiers manuscrits.
- *Les vrais principes de l'éducation chrétienne*, **P. Antoine Monfat sm**, 1875, 350 pages. Une réédition a été publiée en 1880.
- *La pratique de l'éducation chrétienne*, **P. Antoine Monfat**, 1878, 494 pages. Ce volume a été édité comme complément au précédent.
- Il faudrait aussi mentionner deux "*programmes d'enseignement des collèges de la SM*" parus en 1865 et 1874, et un certain nombre de discours prononcés aux distributions des prix (de 1863 à 1878, les PP. Boyer, Gay, Gilles, Monfat, Quinson, Soly, Vitte).
- On peut encore noter, car cela ne manque pas d'intérêt, les notes prises sur le vif par Mayet des paroles du p. Colin sur l'éducation. A titre indicatif, on en trouve quelques-unes, ci-après, extraites du tome 1 de *Colin Sup*.



- ✓ On s'est beaucoup référé, avec raison, aux *Avis aux maîtres* du père Colin pour comprendre la vision mariste de l'éducation. Il faudrait aussi selon moi considérer, et ce serait peut-être plus important pour comprendre la pensée mariste sur l'éducation, le commentaire du père Raffin et les deux livres du père Monfat. Ils sont en effet rédigés après 40 ans d'expérience éducative, alors que la Société connaît depuis 25 ans un accroissement important du nombre des collègues et a certainement approfondi le sens mariste de cet engagement, à la période où de plus le père Colin rédige lui-même les constitutions. La Société a manifestement éprouvé le besoin à ce moment de mettre en mots tout le capital de ces années maristes pour continuer d'en inspirer la Société. Les écrits de Raffin et Monfat offrent ici une pensée très élaborée et argumentée. Il faut ajouter que tant le premier, comme supérieur de séminaire, que le second, ancien provincial de Lyon, avaient une autorité réellement reconnue et que ce Monfat a écrit ses deux ouvrages à la demande du père Favre.
- ✓ Il serait intéressant de faire une étude comparée des auteurs qui ont nourri la pensée des Maristes sur l'éducation depuis le père Colin jusqu'à Monfat et de voir comment ils se les ont appropriés et ce que leur vocation spécifique a peut-être apporté en propre.

Quelques références intéressantes sur l'éducation relevées dans les lettres de *Colin sup*

Tome I

- 52 §15-17 : reprise de Belley ; Soyez bons, que les enfants vous aiment... Les qualités du bon maître : père, maître, serviteur.
- 115 : la 1^{ère} pensée des missionnaires doit être de former un clergé indigène.
- 116 : examiner si toutes choses se font avec plaisir et une sainte aisance. Colin pense souvent aux jeunes de Belley.
- 117 : douceur dans les relations avec les maîtres, gagner leur confiance.
- 120 : lettre de Colin aux élèves de Belley.
- 131 §4-5 et 132 : gagner la confiance des enfants, encourager, recevoir avec bonté.
- 136 : lettre de Colin aux élèves de Belley.
- 154 à 158 : de loin, Colin suit les affaires de Belley.
- 358 : attitudes envers les élèves.

